

Animateur :	Thierry GOBRY
Membres présents :	Mmes Béatrice GAVOILLE, Sylvie GAUTIER, Sylvie GOMEZ. MM. Claude FORT, Philippe GUEGUAN, Sébastien BRAULT, Hugues LOGEAIS, Maxime YONNET, Christophe SEYNAT.
Invités :	Vanessa JUGE, Thibaud GABARD.
Membres excusés :	Karine VERGNAUD.
Invité excusé :	Thibaud GABARD.
Membres absents :	Néant.
Invités absents :	Néant.

P.V. N°1 : réunion du 30/08/2022 et du 27/09/2022

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalité
- Présentation

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Organisation et Validation de la composition de la commission des compétitions féminines.
- Gestion des compétitions féminines séniore et jeunes.
- Organisation des compétitions féminines séniore à 11 et à 8.
- Validation des équipes engagées dans les championnats féminins séniore à 11 et à 8.
- Validation du report de la journée N°1 au 23/10/2022.
- Validation de la journée N°2 du 25/09/2022.
- Validation des matchs forfaits.
- Validation des équipes en forfait général.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Mails reçus.

4° Questions et informations diverses

- Thibaut GABARD
 - La rentrée du foot Féminin

INTRODUCTION

Accueil : l'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui ont fait part de leur absence. C'est aussi un réel plaisir de se retrouver pour parler football et surtout féliciter tous les membres de la commission qui repartent pour la nouvelle saison. Merci à tous.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - ORGANISATION ET VALIDATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DES COMPETITIONS FEMININES :

Afin d'avoir une meilleure communication et implication des membres de la commission, Thierry GOBRY propose une répartition des postes en doublon pour assurer un fonctionnement plus efficace.

ANIMATEUR : Thierry GOBRY 0667942854

CO ANIMATEUR : Claude FORT

SECRETAIRE : Béatrice GAVOILLE

SECRETAIRE ADJOINTE : Karine VERGNAUD

COMPETITIONS SENIORES : Sylvie GOMEZ, Claude FORT.

COMPETITIONS JEUNES (U11-U17) : Sébastien BRAULT, Christophe SEYNAT.

FOOT D'ANIMATION (U6 – U10) : Karine VERGNAUD, Sylvie GAUTIER, Hugues LOGEAIS.

FOOT SALLE : Sylvie GAUTIER (référente), Philippe GUEGAN (référent).

Les membres de la commission des compétitions jeunes acceptent les missions confiées par le pôle des compétitions. Les membres de la commission acceptent également d'honorer les références des catégories confiées.

Décision 01 : Les membres valident l'organisation de la composition de la commission des compétitions féminines du District de la Charente.

SUJET(S) « POUR DECISION »

2° - GESTION DES COMPETITIONS FEMININES SENIORES ET JEUNES :

Suite à une réunion avec la commission féminine de la Charente-Maritime, il a été décidé de garder le même fonctionnement que la saison 2021/2022 concernant la gestion des compétitions sénières et compétitions jeunes.

Le District de la Charente gère les compétitions sénières féminines.

Le District de la Charente Maritime gère les compétitions jeunes.

Décision 02 : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente, valident la gestion des compétitions.

SUJET(S) « POUR DECISION »

3° - ORGANISATION DES COMPETITIONS FEMININES SENIORES A 11 ET A 8 :

- **Proposition de la Commission des compétitions sénières du District de la Charente :**

La commission propose de garder le même fonctionnement que les années passées concernant la pratique sénières à 11 et à 8.

- Sénières à 11 :

- Créer une compétition en 2 phases, une première phase de septembre à décembre en poule de brassage par match aller, soit 6 journées par poule.
- Une deuxième phase de janvier à mai suivant les classements des poules de brassages en poule de niveau, niveau 1 et niveau 2 par match aller/retour, soit 14 journées, avec une accession en fin de saison au niveau régional.

Ce qui évite trop d'équipes exemptes en cas de forfait général. Ce qui peut permettre à un club de s'engager en 2° phase en pratique à 11. De même qu'une équipe pratiquant à 11 en 1° phase peut se désengager et s'engager pour une pratique à 8 en 2° phase.

- Sénières à 8 :

- Même fonctionnement que la saison 2021/2022, 2 phases, poules de brassage en première phase et poules de niveau en deuxième phase.

- **Proposition de la Commission des compétitions du District de la Charente Maritime :**

La commission propose de fonctionner différemment que les années passées concernant la pratique sénières à 11.

- Sénières à 11 :
 - Créer une compétition en 1 phase, un championnat de septembre à mai, par match aller/retour, soit 26 journées avec une accession en fin de saison au niveau régional.
- Sénières à 8 :
 - Même fonctionnement que la saison 2021/2022, 2 phases, poules de brassage en première phase et poules de niveau en deuxième phase.

Les propositions d'organisation des compétitions sénières féminines à 11 et à 8 ont été présentées aux clubs féminins participant à la réunion de rentrée des clubs féminins du samedi 10 septembre 2022 à Ecoyeux. Cette réunion a été organisée par la commission féminine de la Charente-Maritime, en collaboration avec la commission féminine de la Charente. Les clubs ont décidé d'appliquer l'organisation de la proposition de la commission des compétitions du District de la Charente Maritime.

Décision 03 : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente valident l'organisation des compétitions sénières à 11 et à 8.

SUJET(S) « POUR DECISION »

4° - VALIDATION DES EQUIPES ENGAGEES DANS LES CHAMPIONNATS FEMININS SENIORES A 11 ET A 8 :

Championnat féminin à 11

Le nombre d'équipes engagées pour la pratique du football féminin à 11 est de 13 équipes : 3 du district de la Charente et 10 du District de la Charente Maritime.

Ces équipes participeront au championnat féminin à 11, en 26 journées par matchs aller/retour. Ce championnat débutera par la journée N°1 du 18/09/2022 et se terminera par la journée N° 26 du 28/05/2023.

Championnat féminin à 8

Le nombre d'équipes engagées pour la pratique du football féminin à 8 est de 16 équipes : 7 du district de la Charente et 9 du District de la Charente Maritime.

Ces équipes participeront au championnat féminin à 8 en 2 poules, (A et B), de brassage, en 1° phase soit 7 journées par matchs aller.

Ce championnat débutera par la journée N°1 du 18/09/2022 et se terminera par la journée N° 7 du 04/12/2023 pour les 2 poules.

Une 2° phase de janvier à mai suivant les classements des poules de brassage de la 1° phase en poule de niveau, niveau 1 et niveau 2 par match aller/retour se disputera par match aller/retour.

Décision 04 : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente, valident les engagements des équipes.

SUJET(S) « POUR DECISION »

5° - VALIDATION DU REPORT DE LA JOURNEE N°1 DES CHAMPIONNATS FEMININS A 11 ET A 8 :

Suite aux différents problèmes liés à la nouvelle gestion informatique et les difficultés d'organisation qu'ont rencontrés les clubs par le manque de licences non enregistrées. Les clubs ont demandé un report. D'un accord commun la journée N°1 pour le championnat féminin à 11 est reporté au 23/10/2022. Pour le championnat à 8 la journée N° 1 est reporté au 02/10/2022.

Décision 05 : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente, valident le report de la journée N°1 pour le championnat à 11 et à 8.

SUJET(S) « POUR DECISION »

6° - VALIDATION DE LA JOURNEE N°2 DU 25/09/2022 :

Championnat féminin à 11

Journée N°02 du 25/09/2022 :

- 4 matchs joués.
 - 3 équipes exemptes.
 - 2 équipes en forfait général :
- Etoile Maritime F.C.
- Porte Océan 17 F.C.

Championnat féminin à 8 brassage

Journée N°02 du 25/09/2022 :

- 4 matchs joués.
 - 3 équipes exemptes.
 - 2 équipes en forfait général :
- Etoile Maritime F.C.
- Porte Océan 17 F.C.

Décision 06 : Les membres de la commission des compétitions féminines du District de la Charente, valident la journée N°2 au 25/09/2022.

SUJET(S) « POUR DECISION »

7° - VALIDATION DES MATCHS FORFAITS.

- Championnat sénior féminin à 11 :
- Néant pour la journée N°2.
- Championnat sénior féminin Brassage à 8 poule A :
- Néant pour la journée N°2.
- Championnat sénior féminin Brassage à 8 poule B :
- Néant pour la journée N°2.

Décision 07 : Les membres de la commission des compétitions féminines du District de la Charente, valident le contrôle des matchs forfaits.

SUJET(S) « POUR DECISION »

8° - VALIDATION DES EQUIPES EN FORFAIT GENERAL.

- Championnat sénior féminin à 11 :
- Etoile Maritime F.C.
- Porte Océan 17 F.C.
- Championnat sénior féminin Brassage à 8 poule A :
- Jonzac Saint Germain F.C. 2.
- Championnat sénior féminin Brassage à 8 poule B :
- La Couronne C.O. 1.

Décision 08 : Les membres de la commission des compétitions féminines du District de la Charente, valident le forfait général des équipes.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Tous les mails reçus ont été traités par le responsable du pôle sportif et la commission des compétitions féminines.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Thibaut GABARD.

- **La rentrée du foot Féminin**

Dans le cadre du développement de la pratique féminine, l'équipe technique départementale en collaboration avec la commission « Développement du foot féminin » du District de la Charente, organise la rentrée du foot féminin pour les catégories de **U6F-U9F et U10F-U11F**.

- La rentrée du foot féminin aura lieu :

**SAMEDI 1 OCTOBRE
DE 9H30 A 12H30
Au stade Léo Lagrange à Soyaux**

- Ce premier rassemblement, marque le début de la nouvelle saison, ainsi que la continuité d'**un projet fort pour le District de la Charente**, qui est le développement et l'animation de la pratique féminine.
- **Le Foot féminin, notamment chez les plus jeunes sera une de nos priorités de la saison. Il faut donc la préparer dès maintenant.**

Afin de poursuivre sur notre lancée de la fin de saison dernière, nous comptons vivement sur votre participation pour créer une dynamique et développer la pratique féminine dans notre département.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 27/09/2022

- **Décision 01** : Les membres valident l'organisation de la composition de la commission des compétitions féminines du District de la Charente.
- **Décision 02** : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente, valident la gestion des compétitions.
- **Décision 03** : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente valident l'organisation des compétitions séniors à 11 et à 8.
- **Décision 04** : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente, valident les engagements des équipes.
- **Décision 05** : Les membres des commissions des compétitions féminines du District de la Charente Maritime et du District de la Charente, valident le report de la journée N°1 pour le championnat à 11 et à 8.
- **Décision 06** : Les membres de la commission des compétitions féminines du District de la Charente, valident la journée N°2 au 25/09/2022.

- **Décision 07** : Les membres de la commission des compétitions féminines du District de la Charente, valident le contrôle des matchs forfaits.
- **Décision 08** : Les membres de la commission des compétitions féminines du District de la Charente, valident le forfait général des équipes.

La prochaine réunion est fixée au 26 octobre 2022 à 18H30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

L'animateur
GOBRY Thierry
(Signature)

Le Secrétaire
GAVOILLE Béatrice

